

Le libre accès aux rives de l'Erdre

Marcher de Nantes à Sucé sur le bord de l'Erdre, et revenir par l'autre rive, c'est ce que la loi permet depuis le 30 décembre 2006.

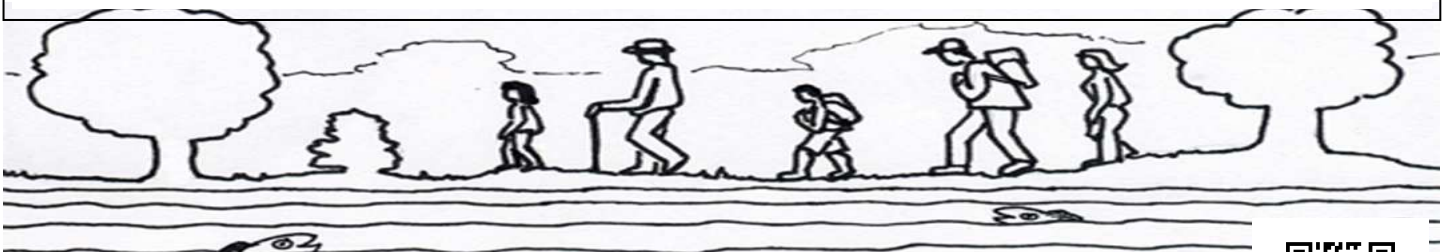
Cependant, malgré leurs condamnations successives et le rejet de leurs recours, des riverains s'opposent toujours au passage des promeneurs avec la bienveillance des services de l'Etat.

Seule une forte mobilisation peut mettre fin à cette situation scandaleuse.

Participez à la marche qui partira du Petit Port pour rejoindre la Préfecture et le Conseil Général, en longeant l'Erdre.

SAMEDI 7 MARS 2015

RV 14h, parking devant piscine du Petit-Port, départ à 14h15.
Rassemblement de TOUS au pont de la Motte-Rouge à 15h



Organisation : collectif d'associations "L'Erdre pour tous"

Contact : lerdrepourtous@gmail.com

<https://fr-fr.facebook.com/lerdrepourtous>

